

**Exemple d'attestation « directe » de l'expert-comptable
(niveau modéré)**

**Sur la pointe des fonds détenus au titre de certaines activités²
visées à l'article 1er de la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970**

Exemple de contexte

Ce contexte est un exemple qui n'est pas à reproduire dans le rapport. Il est fourni pour illustrer la rédaction de l'exemple de rapport qui suit. Tout autre contexte donnera lieu à la rédaction d'un rapport différent, adapté à la situation

- l'expert-comptable a contribué à l'élaboration de l'information faisant l'objet de l'attestation,
- l'expert-comptable a effectué une mission de présentation des comptes annuels [(le cas échéant) et d'enregistrements comptables],
- l'attestation porte sur une information qui n'apparaît pas distinctement à la lecture des comptes annuels,
- des diligences complémentaires sont donc nécessaires par rapport à la mission de présentation pour être en mesure d'attester, selon le niveau d'assurance retenu, la pointe des fonds détenus.

Exemple de rapport

A l'attention de , représentant légal de l'entité

Attestation portant sur la pointe des fonds détenus au titre des activités de

.....

[(préciser) transactions sur immeubles et fonds de commerce [et/ou] gestion immobilière [et/ou] syndic de copropriété]

pour la période du 1er janvier au 31 décembre de l'entité

En notre qualité d'expert-comptable de votre entité

(indiquer ici la forme juridique de l'entité : société...)

et en réponse à votre demande, nous vous présentons notre rapport sur la pointe des fonds détenus au titre des activités de

[(préciser) transactions sur immeubles et fonds de commerce [et/ou] gestion immobilière [et/ou] syndic de copropriété],

pour la période du 1^{er} janvier X au 31 décembre X

Il nous appartient d'attester :

- la concordance du montant maximal des fonds détenus :

(Selon le cas)

- Pour l'activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce, entre les relevés bancaires du compte séquestre et la balance des soldes de fin de mois du registre répertoire ;

[et/ou]

- Pour les activités de gestion immobilière, avec les états de pointe issus de la comptabilité mandants (logiciel métier ou autres) [(ou à défaut) le cumul quotidien des soldes de trésorerie bancaire] ;

[et/ou]

- Pour les activités de syndic de copropriété, avec les états de pointe issus de la comptabilité mandants (logiciel métier ou autres) [(ou à défaut) le cumul quotidien des soldes de trésorerie bancaire]

Choix

¹ Transactions sur immeubles et fonds de commerce, gestion immobilière et syndic de copropriété

² Transactions sur immeubles et fonds de commerce, gestion immobilière et syndic de copropriété

Le montant maximal des fonds détenus au titre des activités de
[(préciser) transactions sur immeubles et fonds de commerce [et/ou] gestion immobilière [et/ou] syndic de copropriété]
a été établi sous votre responsabilité à partir des documents et informations que vous nous avez transmis.

En tant qu'expert-comptable, nous avons effectué
[(le cas échéant) une mission d'enregistrements comptables ainsi qu'] une mission de présentation des comptes de votre entité xxxxxx (indiquer ici la forme juridique de l'entité : société...) pour l'exercice clos le jj/mm/20xx. Dans ce contexte, nous avons participé à l'élaboration de l'information attestée.

La mission de présentation des comptes, définie par les normes professionnelles de l'Ordre des experts-comptables, est une mission d'assurance de niveau modéré aboutissant à une opinion sur la cohérence et la vraisemblance des comptes pris dans leur ensemble. Elle ne porte pas spécifiquement sur la pointe des fonds détenus au titre des activités exercées, objet de la présente attestation.

Notre intervention a été effectuée selon les règles déontologiques de notre profession et la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable aux missions d'assurance sur des informations autres que des comptes complets historiques.

Elle aboutit à exprimer une assurance de niveau modéré.

En complément des travaux réalisés dans le cadre de notre mission de présentation, et compte tenu des dispositions légales et réglementaires relatives à certaines opérations portant sur les transactions sur immeubles et fonds de commerce, la gestion immobilière et le syndic de copropriété, et de notre connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par votre entité sur ces opérations en qualité de mandataire, nous avons mené les diligences suivantes pour être en mesure d'établir la présente attestation :

(Selon le cas)

- Choix
- Pour l'activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce :
 - vérification de la concordance entre les relevés bancaires du compte séquestre sur la période couverte par l'attestation et les balances de soldes de fin de mois du registre répertoire (ou à défaut tout autre support permettant le suivi des fonds mandants) ;
 - contrôle arithmétique et apurement des états de rapprochement bancaire du compte séquestre du mois de la pointe de trésorerie et de la fin de la période couverte par l'attestation ;
 - à partir des éléments ci-dessus, détermination du montant maximal des fonds détenus au titre de l'activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce, au cours de la période concernée.
 - [Et/ou]
 - Pour les activités de gestion immobilière [et/ou] syndic de copropriété :
 - détermination, à partir des états de pointe informatique calculés au jour le jour par le logiciel métier [(à défaut) l'état quotidien des positions bancaires consolidées], du montant maximal des fonds détenus au titre des activités de gestion immobilière [et/ou] de syndic de copropriété ;
 - vérification, à la fin de la période couverte par l'attestation, de la cohérence entre l'état de pointe et la balance issus du logiciel métier.

L'étendue de nos travaux ne comprend pas tous les contrôles propres à ceux afférents à une mission d'assurance de niveau raisonnable, conduisant ainsi à un niveau d'assurance moins élevé.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause le montant de la pointe des fonds détenus au titre des activités de :

- transactions sur immeubles et fonds de commerce s'élevant à€ au(date)
- [et/ou] gestion immobilière s'élevant à€ au(date)
- [et/ou] syndic de copropriété s'élevant à€ au(date)
- pour la période du 1^{er} janvier X au 31 décembre X.

Lieu, date et signature de la structure d'exercice professionnel et de l'expert-comptable

[Le cas échéant, au regard du contexte d'établissement et de diffusion de l'attestation]3,4

³ Si nécessaire, ajouter « Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins ».

⁴ Si nécessaire, ajouter « Nos travaux ne sont pas destinés à remplacer les diligences qu'il appartient, le cas échéant, aux tiers ayant eu communication de cette attestation de mettre en œuvre au regard de leurs propres besoins ».